

afin de recenser les perspectives de développement en commun des produits et des services des entreprises et du secteur public, de créer de nouveaux liens culturels et de renforcer leur capacité à promouvoir la diversité culturelle et linguistique ;

- coopérer pour l'intégration des pays en développement dans la société mondiale de l'information, en particulier par un appui commun des actions résultant de la Conférence sur la société de l'information et le développement tenue en Afrique du Sud et par une participation commune à l'Union internationale des télécommunications ;
- soutenir en commun la mise en oeuvre des projets globaux du G-7 concernant la société de l'information, y compris la mise en place de liaisons par réseau de communication à large bande et de liaisons institutionnelles entre les institutions européennes et canadiennes, destinées à faciliter les projets communs de coopération ;
- aborder la question de la protection des données et de la vie privée afin de faciliter les mouvements de données entre l'UE et le Canada tout en garantissant les droits des personnes.

o) Coopération dans le domaine statistique

Ils veilleront à :

- poursuivre leurs efforts en vue de faire concorder leurs statistiques respectives sur les investissements et les échanges de biens et de services ;
- mettre au point des méthodes compatibles pour la collecte et l'analyse des statistiques.

3. Emploi et croissance

Face au double défi que constituent l'objectif de la croissance économique et la lutte contre le chômage, ils coopéreront dans le cadre du suivi du Sommet du G-7 et de la Conférence du G-7 sur l'emploi tenue à Lille.

Ils continueront à échanger leurs points de vue sur les questions macroéconomiques, eu égard à l'importance d'un contexte macroéconomique sain, à la fois pour